

RECRUTER UN CANDIDAT

Rédigé par Maïlis Masson (ASSOCIATION ARCHIMENE)

Les différentes démarches et outils à réaliser

1. DÉFINIR VOTRE PROJET

La première étape qui s'impose est de définir dans quel contexte vous souhaitez ouvrir un poste au sein de votre structure. Vous devez analyser quel est votre projet et quels sont les objectifs qui en découlent.

- Posez-vous les questions liées :

- **Au public** (adolescents, seniors, jeunes enfants, sportif de haut niveau,...)
- **Aux objectifs à long terme** : développement de la compétition, développement de nouvelles activités, réponse à une problématique d'insertion, développement des activités jeunesse,...
- **Aux actions à mener pour aboutir à la réalisation de votre projet.**

Ceci vous permettra de faire un état des lieux de votre situation actuelle et d'évaluer ce qu'il reste à mettre en œuvre pour atteindre vos objectifs sous formes de diverses actions.

2. DEFINIR LES COMPETENCES SOUHAITEES DU CANDIDATS

Une fois les actions à mettre en œuvre identifiées, il vous faudra définir quelles sont les compétences nécessaires à la réussite de ces actions.

Les compétences se divisent souvent en trois éléments :

- Les savoirs : connaissances théoriques et procédurières
- Les savoir-faire : savoirs pratiques à mettre en œuvre
- Les savoir-être : aptitudes du candidat

Ce travail permet de dépeindre un profil du candidat qui sera à même de réaliser les actions et de les conduire à la réussite du projet.

3. REDIGER LA FICHE DE POSTE

(cf. Fiche Outils SARA : La Notice explicative de la fiche de poste)

Les compétences associées aux actions qui seront à mener ne sont qu'un élément de la fiche de poste.

Une fiche de poste se rédige généralement de la manière suivante :

- L'intitulé
- Les missions et les principales activités ;
- Le profil : les compétences, la formation initiale, l'expérience requise ;
- Les spécificités de l'emploi : localisation, moyens mis à disposition, conditions d'exercice, classification relative à la Convention Collective ;
- Le périmètre d'action : le positionnement hiérarchique, les relations professionnelles (interne et externe), les responsabilités, l'autonomie ;
- La mobilité professionnelle : vers quelles fonctions va-t-il pouvoir évoluer ?

4. PUBLIER VOTRE OFFRE D'EMPLOI

Une fois votre profil de poste réalisé, vous avez toutes les données nécessaires pour publier votre offre d'emploi.

Attention, n'effectuez pas un copier-coller de votre fiche de poste. L'offre d'emploi doit être un document clair et synthétique.

Généralement les informations à y intégrer concernent :

- L'intitulé du poste ;
- La nature du contrat ;
- La date d'émission de l'offre ;
- L'environnement (de travail, relations hiérarchiques, situation de l'entreprise) ;
- Les objectifs/tâches du poste ;
- Le profil requis ;
- Eventuellement les conditions de travail : salaire, avantages,...

ATTENTION, le principe général de non-discrimination s'applique au contenu des offres d'emploi.

Aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son âge, de sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou non appartenance, réelle ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son nom de famille, ou, sauf inaptitude constatée par le médecin du travail, en raison de son état de santé ou de son handicap.

Pour tout poste proposé, il est essentiel d'écrire la dénomination au masculin **et au féminin**, ou au minimum, l'appellation du métier au masculin **suivi de la mention H/F**.

5. OU PUBLIER ?

Si vous avez pour objectif de recruter au plus vite, n'hésitez pas à diffuser votre offre d'emploi par différents canaux :

- Site Internet
- Réseaux sociaux
- Cooptation
- Presse spécialisée, PQR, etc.

Dans le secteur du sport et de l'animation, vous pouvez notamment publier gratuitement vos offres sur :

- <http://www.profession-sport-loisirs-alsace.org> (Voir Fiche « Procédure Recherche candidats »)
- <http://www.pole-emploi.fr/accueil> (Voir Fiche « Procédure Recherche candidats »)
- *Venez découvrir aussi le nouveau site Internet qui regroupe toutes les informations dont vous avez besoin sur les métiers, les formations,... dans les secteurs du sport et de l'animation en Alsace : <http://www.lascenesport-animation.eu/>*

Les réseaux sociaux professionnels vous permettront également d'approcher directement des profils correspondant à vos recherches :

- <http://www.viadeo.com>

Enfin la cooptation vous assure généralement de la qualité des candidatures.